



LE SOIR

LES CARTES
DES PLUS
BELLES
BALADES
À VÉLO



Aujourd'hui,
une promenade
de 32 km
au départ d'Eupen

P. 20-21

STROMAE « AU SOIR »
« Je sortirai
un morceau
à la fin
du mois »



© MOSEART PRES BENJAMIN BROLET

La styliste Coralie Barbier, Stromae et Luc Junior Tam présentent vendredi à Paris la Mosaert Fabrique, cinquième collection de leur label de mode Mosaert. L'occasion pour le trio de présenter au « Soir » ce projet original, et pour Stromae d'expliquer la genèse du morceau qu'il a composé pour l'occasion. P. 16

ANDERLECHT
Van Holsbeek
s'en va,
Vanhaezebrouck
est sur le départ
P. 23



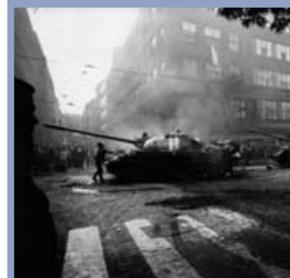
GUERRE FROIDE
Julia Kristeva,
une espionne
comme tant
d'autres ?
P. 22

SÉRIE TV
Les électeurs
de Trump ont
un visage dans
« Roseanne »
P. 17

FESTIVAL
48 heures
pour redécouvrir
la BD
P. 15



LE SOIR



Dans notre série
des Grands Formats
historiques sur l'année
1968, « Le Soir » s'est
replongé dans ses
archives pour vous pro-
poser une reconstitution
du Printemps de Prague,
sur la base des articles
publiés entre janvier
1968 et janvier 1969.

Les ventes d'alcool en chute libre

Bière, vin et surtout spiritueux, les volumes vendus ont dégringolé en 5 ans en Belgique. La hausse des accises n'y est certainement pas étrangère.

Depuis le début de la législature, les accises sur le tabac, les alcools et les boissons sucrées ont augmenté à plusieurs reprises. Tous ces produits sont considérés comme nocifs et leur taxation doit favoriser des comportements plus sains. Les chiffres de vente attestent effectivement que les consommateurs achètent moins de ces produits en Belgique : -2,9 % pour le vin, -4,7 % pour les sodas, -8,8 % pour la bière, -14,6 %

pour le tabac et surtout -19,6 % pour les alcools forts. Et malgré la baisse des ventes, les recettes de l'État liées aux accises augmentent. Rien que pour le vin, la bière et les spiritueux, les rentrées étaient de 692 millions en

2017 pour 586 millions en 2013. Tout profit pour la santé publique ? Vincent Lorent (UCL) souligne que « les accises sont effectivement le meilleur moyen d'influer sur la consommation ». Mais regrette « qu'en Belgique,

on parle d'une politique fiscale et pas d'une politique de santé à ce niveau ». Le produit des accises ne profite pas directement à la prévention. ■
► P. 2 & 3 NOTRE DOSSIER

Puigdemont remis en liberté sous contrôle judiciaire

La justice allemande a décidé jeudi soir de remettre en liberté sous contrôle judiciaire Carles Puigdemont dans l'attente d'une possible extradition, infligeant ainsi un revers à Madrid. Le tribunal compétent de l'État régional du Schleswig-Holstein, où l'ex-président catalan est incarcéré depuis une dizaine de jours, a décidé de poursuivre l'examen de la demande d'extradition de l'Espagne

mais en rejetant le principal chef d'accusation figurant dans le mandat d'arrêt européen récemment réactivé par Madrid. Il a estimé que les faits de « rébellion » avancés par la justice espagnole pour l'organisation du référendum sur l'indépendance ne pouvaient être retenus au regard du droit allemand car ils supposeraient que Puigdemont se soit directement rendu coupable de faits de violence. Seules les ac-

cusations de détournements de fonds publics, en lien avec l'organisation de cette consultation, peuvent à son avis constituer un motif de remise à l'Espagne, sous réserve d'un examen plus approfondi. Mais elles lui semblent trop faibles pour justifier un maintien en détention.

Autre décision tombée jeudi : les ex-ministres catalans Meritxell Serret, Antoni Comin et Lluís Puig, qui avaient fui en Bel-

gique, ont été laissés en liberté sous conditions à l'issue de leur audition par le juge d'instruction. Les trois anciens ministres comparaitront d'ici une quinzaine de jours devant la chambre du conseil de Bruxelles. Celle-ci se prononcera sur le mandat d'arrêt européen émis à leur rencontre par la justice espagnole. ■

► P. 10 NOS INFORMATIONS

L'ÉDITO

Jurek Kuczkiewicz



PAUVRE LULA ? PLUTÔT PAUVRE BRÉSIL !

Qu'il paraît loin, le temps où le Brésil surfait sur la crête de la croissance économique, dirigé par un président de gauche qui redistribuait pour la première fois au profit des plus pauvres les fruits de la prospérité. Une période où le

Brésil passait aux yeux du monde pour le modèle le plus sympathique de dynamisme, d'optimisme et de détermination dans la marche vers un monde meilleur.

L'image du Brésil ce mercredi était aux antipodes de celle de la décennie précédente. Le seul fait que la Cour suprême a eu à décider si l'ex-président, condamné à onze ans et un mois de prison pour corruption par deux instances mais favori de la prochaine présidentielle, devait être incarcéré ou pouvait rester en liberté jusqu'à l'épuisement des recours, indiquait la gravité de la situation. Le même jour, un général chef d'état-major twittait - une anomalie en soi - que « l'armée partage le désir des citoyens de répudier

l'impunité ». Tout cela pendant que le président actuel, bénéficiaire d'une destitution controversée de l'héritière de Lula, obtient 5 % d'opinions favorables et 72 % d'opinions défavorables. On mesure le danger ? On pourrait ne voir dans la

C'est la stabilité et l'avenir de la démocratie brésilienne qui se jouent

décision à 6 contre 5 de la Cour suprême en faveur de l'incarcération de l'ancien président, qu'un épisode de la guerre brutale, où tous les coups sont permis, que se livrent gauche et droite. Rien ne serait plus réducteur. Car c'est tout simplement la stabilité et l'avenir de la démocratie brésilienne qui se

jouent dans ce pays de 180 millions d'habitants. Ce qui était en jeu, à travers le cas individuel de Lula, et qui devra encore être tranché comme règle générale, c'est la possibilité pour les grands criminels en col blanc - entrepreneurs et politiciens - d'user de leurs moyens, souvent acquis par la corruption, pour reporter continuellement l'exécution de leurs peines, tout en poursuivant leurs activités. (Rappelons que la moitié des députés et sénateurs de ce pays fait l'objet de procédures judiciaires, le plus souvent pour suspicion de corruption...)

Lula a ses partisans : ils seraient quelque 20 %. Mais c'est une majorité écrasante de Brésiliens qui est écœurée par l'impunité

et le cynisme des élites dans ce pays devenu « le paradis des corrompus », selon la description de l'un des juges suprêmes. Devant un peuple qui a perdu toute confiance en ses dirigeants politiques, et où les grands corrompus ont pour la première fois dans l'histoire du pays commencé à voler en prison, il est dans le pouvoir d'une poignée de juges de préserver la jeune crédibilité du système judiciaire. Et plus fondamentalement de restituer la légitimité à l'État de droit. Quant aux espoirs de voir émerger une classe politique brésilienne plus probe, il faut bien reconnaître qu'ils sont plus tenus que jamais. En portugais, « espérer » et « attendre » se traduisent par un seul et même verbe...



JEUX	11	MARCHÉS	12	NÉCROLOGIE	26
MÉTÉO	11	RÉGIONS	18 & 19	TÉLÉVISION	27
LOTÉRIE	11	ANNONCES CLASSÉES	26	PETITE GAZETTE	28

LE KROLL



J'Y VOIS CLAIR

Comment Cambridge Analytica a spolié 61.000 Belges ?

Huit Belges installent une application de tests psychologiques et les données de 60.949 autres se voient avaler par Cambridge Analytica. Comment se défaire de ce fardeau ?



ALEXANDRA SIMARD (ST.)

Il a suffi que huit Belges installent une application apparemment destinée à des tests psychologiques via Facebook pour que les données de 60.949 autres se voient avaler par la firme Cambridge Analytica. En réalité, cette application nommée Thisisyourdigital-life a eu pour objectif premier de cibler les utilisateurs de Facebook inscrits sur les listes électorales américaines. À l'échelon planétaire, ce logiciel a été téléchargé par 270.000 utilisateurs, récoltant au passage les données de leurs amis. Initialement estimé à 50 millions, le nombre de personnes affectées atteindrait en fait les 87 millions, majoritairement aux États-Unis.

Comment demander l'effacement de ces données ?

Le secrétaire d'État à la Protection de la vie privée, Philippe De Backer (Open VLD), indique que la commission de protection de la vie privée avertira les utilisateurs belges concernés par le scandale Cambridge Analytica, du moins si elle dispose des informations nécessaires. Les victimes auront ensuite la possibilité de demander elles-mêmes à Facebook ou à Cambridge Analytica la suppression de leurs données - ce que cette dernière affirme avoir déjà fait en partie. De son côté, Facebook a précisé qu'il avertira les usagers en question à partir du 9 avril.

L'enquête est actuellement menée par les autorités britanniques. Ce mardi, les membres du G29, qui réunit l'ensemble des commissions de protection de la vie privée de chaque État européen, se réuniront. La commission belge espère obtenir davantage d'in-

formations de la part de ses homologues britanniques. Pour l'instant, l'identité des Belges touchés par l'affaire reste inconnue.

Les Belges qui pensent que leurs données à caractère personnel ont été transmises à Cambridge Analytica peuvent introduire une plainte auprès de la Commission vie privée.

Quel rôle ont joué ces données usurpées ?

Donald Trump a-t-il été propulsé à la tête des États-Unis grâce à ce système frauduleux ? Cambridge Analytica dément : la firme britannique n'aurait reçu les données que de « 30 millions d'utilisateurs » de la part de la société Global Science Research (GSR), à l'origine de l'application des tests psychologiques. En 2015, après avoir été informée par Facebook que ces informations lui avaient été transmises sans autorisation, Cambridge Analytica les aurait effacées. Néanmoins, selon le lanceur d'alerte Christopher Wylie, ex-directeur de recherche de Cambridge Analytica, Steve Bannon, ex-proche conseiller de Donald Trump, se rendait « au moins une fois par mois à Londres ». Dans un entretien, accordé à plusieurs journaux européens, Christopher Wylie a indiqué que Cambridge Analytica a également joué « un rôle crucial » dans le vote en faveur du Brexit.

Pour l'instant, l'identité des Belges touchés par l'affaire reste inconnue

Dans un communiqué de presse, Cambridge Analytica assure avoir supprimé de ses systèmes l'ensemble des données émanant de GSR. Et annonce avoir intenté une action en justice à l'encontre de cette entreprise.

Mark Zuckerberg doit-il démissionner ?

Le patron de Facebook assure être toujours la bonne personne pour diriger le réseau social aux plus de deux milliards d'utilisateurs : « Je pense que dans la vie, il faut apprendre de ses erreurs. Quand on vient avec quelque chose de révolutionnaire comme Facebook, c'est normal de faire des erreurs. » Le Parlement européen et le Parlement britannique ont invité Mark Zuckerberg à venir s'exprimer devant eux. Mais, c'est avant tout devant le Congrès américain que le PDG de Facebook viendra s'expliquer, le 11 avril. Une discussion visant à comprendre la manière dont sont gérées les données des utilisateurs de Facebook. Le site du quotidien USA Today précise que les députés et les sénateurs qui auditionneront Mark Zuckerberg comptent parmi les plus gros bénéficiaires des contributions de Facebook. Au total, Facebook a versé 1,1 million de dollars aux membres de la Chambre, répartis à peu près à parts égales entre les partis. Mais il ne devrait pas être question de parler contributions.



Zuckerberg viendra s'expliquer devant le Congrès américain le 11 avril. © REUTERS

► P.14 LES GÉANTS DU NET MENACÉS D'UN DÉMANTÈLEMENT

Accises sur les et le commerce

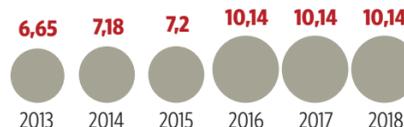
► Alcool fort, bière, vin, soda et tabac, cinq produits qui vous coûtent sensiblement plus cher qu'avant.

► En cause, plusieurs hausses successives des accises, un impôt indirect, décidées par le gouvernement.

► Généralement justifiées par des raisons de santé publique... pourtant grande perdante en la matière.

Des accises toujours plus élevées...

(en euros)

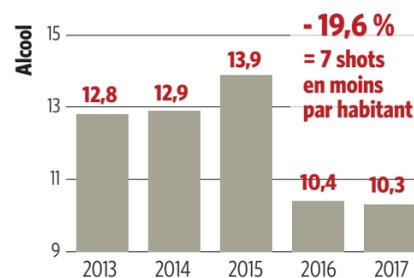


Bouteille de gin Bombay Sapphire

* les prix TVAC sont issus du site Colruyt, en date du 05/04/2018

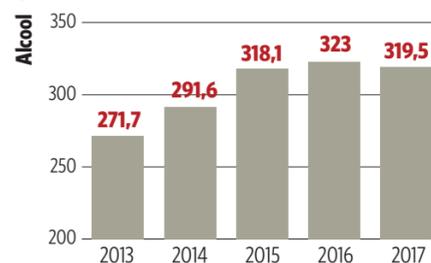
... pour des ventes qui baissent...

(en millions de litres)



... mais des recettes de l'Etat qui augmentent

(en millions d'euros)



C'est le sujet tabou par excellence : payez-vous trop cher en Belgique pour un paquet de cigarettes, une canette de Coca-Cola, une bouteille de vin ou de gin... Et, même, pour une bière ? Ces cinq types de produits ont au moins, deux points communs : ils sont tous estimés nocifs pour la santé et ont tous vu leur prix de vente sensiblement augmenter depuis le début de la législature, en raison de plusieurs révisions à la hausse des accises qui les frappent (un impôt indirect). Plutôt que de relancer une énième fois l'évident mais complexe débat, *Le Soir* a tenté de comprendre à qui profitait réellement cette inflation des taxes : l'État, votre santé ou le commerce transfrontalier ?

1 Toujours une bonne affaire budgétaire

L'infographie ci-contre est (presque) sans équivoque. Une hausse des accises, surtout si elle est importante, gonfle quasi instantanément les recettes encaissées par l'État en la matière. Depuis 2013, les taxes imposées sur les boissons alcoolisées ont été augmentées quatre fois. Celles sur les sodas trois fois (précisons que depuis le 1^{er} janvier, l'accise visant les boissons sucrées a encore doublé). Celles sur le tabac sont revues à la hausse annuellement, voire à plusieurs reprises sur douze mois. Autant de succès pour le tiroir-caisse du fédéral. À titre d'exemple : sur un litre de gin classique, vendu actuellement à 19,4 euros, l'État perçoit 10,14 euros. Il y a cinq ans, cette même bouteille ne lui rapportait que 6,65 euros. De manière globale, l'effet est magique : sur les ventes cumulées de vins, de bières et de spiritueux, le gouvernement a par exemple encaissé 106 millions d'euros d'accises supplémentaires en 2017 par rapport à 2013. Seul récent bémol à observer : une certaine érosion, depuis l'an dernier, en ce qui concerne le produit des accises sur le tabac et, peut-être donc, un point de rupture atteint à ce niveau.

Une progression importante de ces impôts indirects sur la consommation a pourtant un autre effet immédiat et marqué : les ventes enregistrées sur les

produits visés baissent, elles aussi, de manière substantielle et quasi instantanée. Pour rendre nos calculs plus humains, nous avons mesuré cette diminution de la consommation à travers des produits emblématiques. Ainsi sachez que chaque Belge a acheté l'année dernière, en moyenne 27 Jupiler en moins qu'il y a quatre ans. Ou quatre bouteilles de Coca-Cola de 1,5 litre. Ou encore 37 paquets de cigarettes.

2 Un résultat mitigé en matière de santé

Il y aurait donc de quoi être euphorique : si le Belge boit moins d'alcool et fume moins, tout va de mieux en mieux dans le meilleur des mondes, à savoir la Belgique. « Les accises sont effectivement le meilleur moyen d'influer sur ce type de consommation et d'avoir un effet positif sur la santé publique », confirme Vincent Lorient, chercheur au sein de l'Institut santé et société et professeur en politiques de santé à l'UCL. Qui ajoute que « les problématiques liées à l'alcool ou à la cigarette ne doivent pas être envisagées de manière individuelle mais collective ». Constat qui « colle » bien au principe d'une accise : l'impôt étant indirect, il touche tout le monde, sans différence.

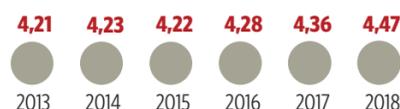
Dans les chiffres présentés ci-contre, l'élasticité est effectivement plus ou moins parfaite selon les produits : les ventes diminuent parallèlement à la hausse

des taxes. « Sauf qu'en Belgique, on parle bien d'une politique fiscale et pas d'une politique de santé à ce niveau ». Le hic est donc là : ailleurs, souvent, le produit de ce type de taxes (rappelez-vous que l'accise sur les boissons sucrées s'appelle « taxe santé »...) profite directement aux caisses de la prévention en matière de santé publique. « Chez nous, la motivation est d'abord budgétaire. Quant au produit, on ne sait pas à quoi il est affecté. Ceci est peut-être la conséquence du fait que les accises sont des recettes fédérales et la prévention, une matière communautaire », poursuit le spécialiste. Bref l'efficacité ne serait pas totale - « surtout pour la taxe visant les sodas qui sont en grande partie responsables des problèmes croissants d'obésité » et loin d'être optimale. Domage.

3 Un effet certain sur le commerce transfrontalier

Si les ventes baissent mais que les politiques de prévention ne suivent pas, cela voudrait dire que le Belge continue à consommer (presque) autant d'alcool et de cigarettes qu'avant, mais irait se fournir ailleurs. Chez Cimbabé, fédération des fabricants de cigarettes, on est formel : « Ce n'est pas nous, mais la Fondation pour la lutte contre le cancer qui le dit, en Belgique, 20 % de la population fume et ce pourcentage est stable sur ces trois dernières années. Pourtant, les

Boissons et le tabac : l'État transfrontalier encaissent



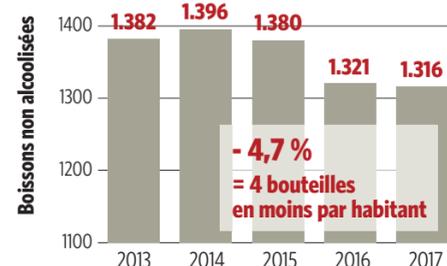
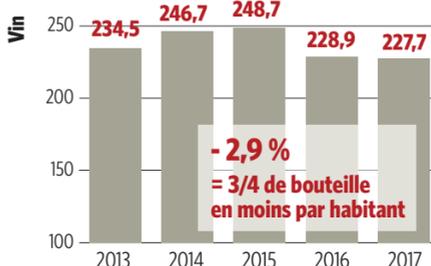
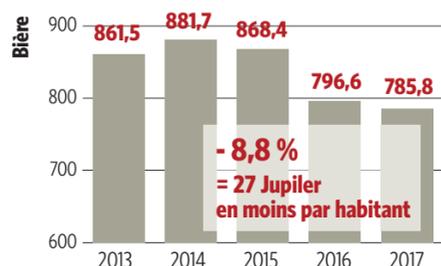
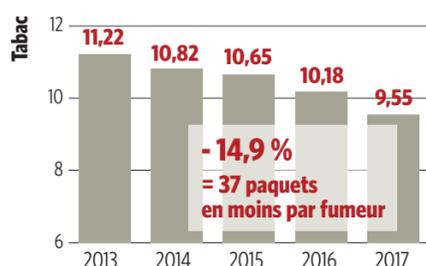
Source : Calculs Le Soir sur base de chiffres fournis par le SPF Finances

(en milliards de cigarettes)

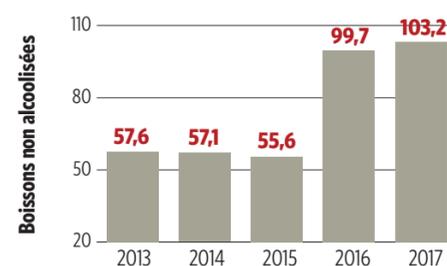
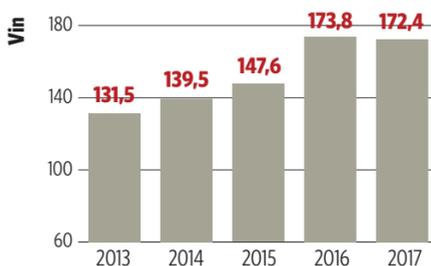
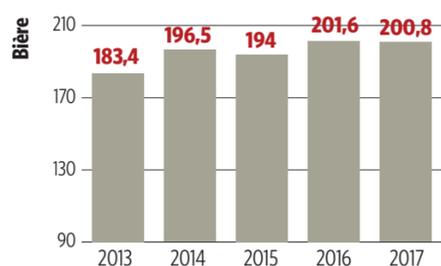
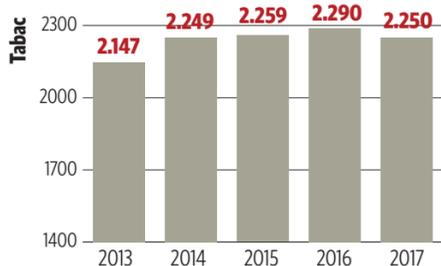
(en millions de litres)

(en millions de litres)

(en millions de litres)



ent



ventes de cigarettes sont en chute libre chez nous. »

Même constat tiré par Comeos, Fédération de la grande distribution, au niveau de la consommation d'alcools et de sodas. « Nos membres sont présents dans plusieurs pays, nous pou-

ons donc mesurer avec certitude l'importance croissante du commerce transfrontalier : le Belge achète de plus en plus dans le Nord de la France, au Luxembourg et même aux Pays-Bas ».

En montants : pour les paniers non alimentaire et alimentaire

confondus, Comeos estime la perte annuelle en chiffre d'affaires pour le secteur à 2,8 milliards d'euros et en termes d'emplois, à 11.000.

Le patron de la sous-fédération des vins et spiritueux, Geert Van Lerberghe, est sur la même

longueur d'onde : « 10 % des spiritueux achetés par les Belges l'étaient dans des pays limitrophes en 2016. L'année passée, ce pourcentage montait à 11,3 % ». Tous, sauf les cigarettiers qui s'abstiendront sur ce point, ne plaident pas unique-

ment pour une diminution des accises mais également pour une politique en matière de santé publique plus construite. « Plutôt que de constamment créer des petits impôts sur ces produits, nous sommes partisans d'une vraie taxe santé réfléchie qui ne

pénalise pas des secteurs d'activité tout entiers. Mais sortir la carte santé à chaque augmentation des accises, ce n'est pas honnête », résume Antonia Block, fiscaliste chez Comeos. ■

AMANDINE CLOOT
XAVIER COUNASSE

ce week-end dans LE SOIR



ARGENT
Quelles sont les meilleures applications bancaires ?



EDDY MERCKX
« Quand on entre dans la forêt d'Arenberg on n'a qu'une envie, en sortir »



HISTOIRE
Mai 68 n'a pas réussi à libérer la femme

